

Questions orales

gramme PATA, adopté dans cette Chambre au cours de l'année. Et pour le bénéfice de ma collègue, je voudrais lui confirmer que, effectivement, une industrie de sa circonscription, la Canadian International Paper, a été reconnue dans cette liste, et qu'il y a 30 travailleurs et travailleuses âgés qui vont bénéficier de ce programme.

* * *

[Traduction]

L'ENVIRONNEMENT

M. Bob Speller (Haldimand—Norfolk): Monsieur le Président, la question que je pose au ministre de l'Environnement porte sur l'incendie d'un amoncellement de pneus dans ma circonscription.

Le gouvernement fédéral ne doit intervenir que s'il en est prié dans les opérations que mènent les autorités provinciales et municipales pour éteindre l'incendie, mais par le truchement de Protection civile Canada, il a quand même la mission et la responsabilité de surveiller la situation, sur place, de savoir ce qui se passe. Le ministre n'a pas besoin d'une invitation de la province d'Ontario pour cela. Nous avons eu connaissance vendredi d'un problème de communications entre Ottawa et Toronto, qui a causé un gaspillage de temps et d'énergie.

Le ministre ne croit-il pas que si les autorités fédérales chargées de coordonner les efforts fédéraux étaient sur place, on surmonterait ces problèmes et on les empêcherait de se reproduire?

L'hon. Lucien Bouchard (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, nous n'avons pas attendu que le député nous le dise pour agir. C'est exactement ce que nous faisons.

Trois de nos scientifiques surveillent et analysent sur les lieux la qualité de l'air. Des gens d'Environnement Canada sont aussi sur place. Un représentant des Forces canadiennes observe aussi ce qui se passe là-bas et se tient prêt à intervenir si on nous le demande. Nous avons aussi mis sur pied un groupe de travail qui coordonnera l'intervention fédérale.

M. Bob Speller (Haldimand—Norfolk): Monsieur le Président, il devrait, à mon avis, y avoir un représentant du gouvernement fédéral qui serait chargé de coordonner notre intervention.

Ma question supplémentaire s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Le ministre devrait savoir que la réserve des Six-Nations et les Mississaugas de la réserve de New-Credit se trouvent à proximité de l'incendie. En fait, ils ont été parmi les premiers à être évacués.

Quelle est la responsabilité du gouvernement fédéral à l'égard des réserves régies par lui lorsque se produisent des désastres écologiques comme celui-ci? Pourquoi des représentants de ce ministère ne sont-ils pas venus dans la réserve des Six-Nations pour évaluer la situation?

L'hon. Pierre H. Cadieux (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le Président, on m'a dit que des porte-parole du ministère sont entrés en communication avec le chef des Six-Nations. Nous sommes parfaitement conscients des problèmes environnementaux et nous suivons la situation de très près.

* * *

LA JUSTICE

M. David Walker (Winnipeg—Nord—Centre): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Justice et a trait à un très grave problème de discrimination raciale qui nous concerne tous à la Chambre.

La B'nai Brith a publié hier son rapport pour 1989 et fait état d'une recrudescence de l'antisémitisme au Canada. En fait, estiment les auteurs, d'après le nombre des cas rapportés, l'antisémitisme a augmenté de 57 p. 100. De plus, il s'accompagne d'un degré d'acrimonie jamais vu auparavant.

Je voudrais que le ministre nous dise ce que son ministère et les membres du gouvernement font pour dissiper l'impression que ceux qui diffusent ces messages de haine n'ont pas à craindre de poursuites. Ne peut-il pas améliorer la loi canadienne pour lutter contre un comportement aussi révoltant?

L'hon. Doug Lewis (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Comme mon honorable collègue doit le savoir, monsieur le Président, le Code criminel interdit de semer délibérément la haine contre des groupes identifiables. Je ne tente pas d'éluider la question en disant qu'en vertu du Code criminel, c'est aux procureurs généraux des diverses provinces qu'il appartient d'intenter des poursuites. Ils peuvent compter sur l'entière collaboration de mon ministère partout où ces cas se présentent.